

BAC PRO ORGO – Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation Gros Œuvre

En apprentissage – 3^{ème} année - ST MICHEL DE MAURIENNE - Parcours Bi-Qualifiant Métiers de la Montagne
2^{ème} année – 3^{ème} année - LA RAVOIRE

OBJECTIFS

Obtention du **BAC PRO ORGO – Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation Gros Œuvre**

- Réaliser des ouvrages de gros œuvre : maçonneries de structure, maçonneries de remplissage et de distribution, ouvrages en béton armé, les travaux enterrés et les finitions
- Organiser et réaliser l'ensemble des travaux de son métier, avec lecture de plans et tenue de documents d'exécution

CONTENUS

- Préparer un chantier
- Réaliser un ouvrage en béton armé, en maçonnerie de blocs
- Gérer les opérations de terrassement
- Modifier d'un ouvrage
- Etudier des constructions – BIM
- Se former à la Santé et la sécurité
- Matières Générales

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage
Avoir validé un CAP carreleur mosaïste, CAP constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics, CAP maçon ou une Classe de 2^{de} professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : **35 h**
- Nombre de participants : **3 maximum**
- **Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe en mixité de public

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Education Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4 (BAC Général, Technologique ou Professionnel)
- **RNCP : 4888**
- Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]
• Aucun frais à la charge de l'apprenti
• Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles
Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1607 h / an**
En centre : **616 h**
En entreprise : **991 h**
Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DÉLAI D'ACCES

1 session par an en septembre

DATES PRÉVISIONNELLES

Du **01/09/2026** au **07/07/2028**



CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée Général Ferrié – ST MICHEL DE MAURIENNE
Stéphane DAMAS – DDFPT – 04 79 56 50 42
stephane.damas@ac-grenoble.fr

Lycée du NIVOLET – LA RAVOIRE
Éric ROBIN – DDFPT – 04 79 72 60 60
eric.robin@ac-grenoble.fr
cbx.0730032n@ac-grenoble.fr



Les lycées sont accessibles aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

BTS Travaux Publics, BTS bâtiment, BTS enveloppe des bâtiments : conception et réalisation

MÉTIERS / DEBOUCHÉS

Chef de Chantier, Chef de Projet BTP, Coffreur, Constructeur bois

→ Plus d'informations

[BAC PRO – ORGO ONISEP](#)

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2025

- Taux de réussite aux examens = **50 %**
- Taux de satisfaction = **89.9 %**
- Taux d'insertion professionnelle = **56 %**

